

Amst. 1717
Monsieur;

907.

939.

Je vous envoie par le port de Rotterdam de la part de
 votre oncle & de votre tante, une somme de 1000 florins
 pour vous servir à l'impour de la part de votre
 oncle & de votre tante. Vous me ferez part de
 ce que vous en ferez usage, & de ce que vous
 en ferez acheter, & de ce que vous en ferez
 donner, & de ce que vous en ferez faire.
 Je vous prie de croire que tant que Dieu
 voudra, je suis prêt à vous en faire
 tout ce que vous voudrez.

Je vous prie de croire que tant que Dieu
 voudra, je suis prêt à vous en faire
 tout ce que vous voudrez.

988.

risque remarquable de meson men-
xcan.

[Faint, mostly illegible handwritten text, possibly bleed-through from the reverse side of the page.]